

## **Mgr Giraud ferme une église à Saint-Quentin**

**Author :** Maximilien Bernard

**Categories :** [Diocèses](#)

**Date :** 6 décembre 2010

**L'évêque de Soissons, Mgr Hervé Giraud, [a annoncé](#)** jeudi aux paroissiens de Sainte-Thérèse, à Saint-Quentin, la **transformation de leur église à un usage profane**. Fermé depuis le 13 avril pour des raisons de sécurité, le bâtiment construit en 1937 (donc après la loi de 1905, qui fait que l'Etat n'en est pas propriétaire) ne peut plus être entretenu par le diocèse, propriétaire du lieu. Mgr Giraud prévient néanmoins :

Le respect des personnes exige aussi le respect des souvenirs liés à l'église. Les services responsables de l'aliénation d'une église doivent donc s'assurer de la convenance de la destination de l'édifice.

Histoire d'éviter que l'église devienne un magasin ou un appartement ? Le coût de la rénovation est estimé à 350 000 €. Le diocèse pense la transformer en un centre culturel ou un lieu de réunion pour des associations.

En plus de 100 ans, moins de 150 églises paroissiales (sur 45000), propriété des communes depuis la loi de séparation de l'Église et de l'État (1905), ont ainsi été désaffectées en France. Les municipalités, qui financent leur entretien, voudraient réutiliser ou vendre celles qui sont rarement utilisées. Mais la décision appartient à l'évêque. Et, à quelques exceptions près, ces derniers ne sont pas prêts à le faire. Parmi les 150 églises désaffectées depuis 1905, 30 % ont été détruites, 5 % vendues comme habitations et une large majorité – 44 % – transformées pour un autre usage.